



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

**Allaitement(s) en structure d'accueil,
ou comment favoriser la continuité du lien père mère et enfant**

Durée: 8 heures (dont 1 heure de pause déjeuner). Possibilité le samedi

Public : Toute personne exerçant auprès d'enfants ou de nourrissons.

Pré-requis : aucun.

Taille du groupe: jusqu'à 15 stagiaires par session

Intervenant : Guillaume FALCONNET, Infirmier Puériculteur

❖ **Objectifs généraux :**

- Acquérir les savoirs nécessaires sur les différents allaitements proposés aux nourrissons
- Acquérir les savoirs nécessaires la conservation du lait maternel
- Développer son savoir être pour accompagner le trio mère/père/enfant dans le choix et la durée de l'allaitement choisi par la famille

❖ **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir des éléments de connaissances théoriques sur les bienfaits de l'allaitement maternel (sur la santé de l'enfant et de sa mère et dans la relation mère (et/ou père)/enfant)
- Acquérir des éléments de connaissances théoriques et pratiques sur la conservation du lait (industriel et maternel) et sur les règles d'hygiène à respecter
- Réfléchir aux modalités de mise en œuvre de l'allaitement en structure d'accueil :
 - o Aménagement de l'espace
 - o Information aux parents
 - o Sensibilisation de l'équipe et attitudes professionnelles adaptées

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ **Compétences visées :**

- Être personne ressource dans l'accompagnement à l'allaitement
- Développer son savoir-être et son écoute afin d'accompagner au mieux le trio père/mère/enfant dans cette étape de la vie

❖ **Contenus et programme prévisionnels de la formation**

Présentation des personnes

Apports théoriques sur :

- les laits (mère et artificiel) :
- Lien mère-père/enfant (1h15)
- Limites en structures d'accueil, importance du soutien à ce lien par les professionnel-les de la structure,
- Comment aider les parents, que doit-on éviter ?
- Accepter l'enfant allaité en structure d'accueil, Accepter la venue des parents pour ce moment

Travail pratique sur :

- les plans d'aménagement
- Comment informer les parents et les faire activement participer au projet
- Rôle des différent-es professionnel-les pour la mise en place d'un tel projet

Evaluation de la formation + remise attestation individuelles de formation

Conclusion et fin de la journée

❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- Salle consacrée à l'action de formation
- Vidéoprojecteur
- Apports et échanges
- Travaux en petits groupes et retour en grand groupe
- Analyse de situations concrètes
- Retour sur expérience
- Mise en situation
- Documents sur lesquels nous avons travaillé sont remis en fin de journée de formation

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la formation.

❖ **Sanction de la formation :**

- A l'issue de la journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat